

Est-ce à l'État de financer le "fact checking" ?

Le contexte

Un million et demi d'euros. C'est la somme que le fédéral va débloquer afin de soutenir des projets visant à lutter contre les *fake news*. Si l'initiative semble louable, la question se pose : l'État est-il légitime pour trier – même indirectement – ce qui est vrai ou non ?

Oui

■ Un fonds d'un million et demi d'euros sera libéré afin de financer plusieurs initiatives de "fact checking". Elles développeront des outils afin de mieux armer les citoyens contre la désinformation. Ce n'est pas une manœuvre de l'État pour déterminer ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas.

Alexander De Croo
(Open VLD)

Ministre de l'Agenda numérique

Quelle initiative l'État a-t-il pris pour combattre les "fake news" ?

Il y a six mois, nous avons mené une analyse avec un groupe d'experts universitaires et de journalistes. Ils sont indépendants et n'ont aucun lien avec l'État. Leur rapport pointe le fait que la culture du *fact checking* (comprendre: vérification de l'information, Ndlr) est bien plus présente dans les pays scandinaves, en France ou aux Pays-Bas qu'en Belgique. De plus, le rapport européen sur la lutte contre les *fake news* et la désinformation en ligne recommandait en mars dernier aux pays membres de faire une analyse au niveau national afin de déterminer quelles sont les actions qu'ils doivent mener.

Nous avons donc décidé de créer un fonds d'un million et demi d'euros afin de donner un finan-

cement de départ à plusieurs initiatives de *fact checking*. L'idée est de développer des approches innovatrices en donnant un coup de pouce financier à des initiatives académiques ou d'ONG qui peuvent développer des outils afin de mieux armer les citoyens contre la désinformation.

Les bénéficiaires du fonds sont-ils déjà connus ?

Non. On organisera un appel à projets. C'est un jury qui sélectionnera les organismes qui pourront bénéficier d'un financement. Il existe par exemple des projets innovateurs qui utilisent l'intelligence artificielle comme outil pour mieux analyser le niveau de fiabilité d'une information. Honnêtement, dans le monde dans lequel on vit aujourd'hui, avec le volume d'informations auxquelles nous sommes confrontés, ce genre d'initiative est clairement nécessaire.

Quelle est votre définition de "fake news" ?

Je ne parlerais pas de *fake news* mais plutôt de désinformation. Il s'agit d'émettre une information volontairement fausse dans le but de déstabiliser une personne, une organisation ou de pousser à la polarisation d'une société.

On pourrait se demander si cette initiative n'est pas un moyen pour l'État de se protéger contre des informations qui pourraient lui être néfastes.

Le but n'est absolument pas que les autorités publiques déterminent ce qui est vrai ou ce qui ne l'est pas mais de financer des initiatives de *fact checking* ! C'est un peu pauvre comme argument de penser qu'on manipule la presse par nos propos. Est-ce que l'État finance la RTBF et la VRT pour se protéger contre les nouvelles qui lui déplaisent ? Pas du tout !

Lors du débat parlementaire qui s'est tenu mardi matin, le fonds pour promouvoir des projets de *fact checking* a été maintes fois cité. À chaque fois que quelqu'un faisait une remarque pour laquelle nous n'étions pas d'accord, cette personne faisait référence au fonds. Mais cette initiative dépasse pourtant de loin la discussion politique

quotidienne. On est au-delà des débats comme, par exemple : "Est-ce que le risque de pauvreté a augmenté ou a baissé ?"

Les citoyens font-ils face à un danger en ce qui concerne la désinformation ?

Des pays, souvent non européens, sont en train d'utiliser les moyens technologiques existants pour semer de la division dans notre société ou de chercher les points sur lesquels il y a un conflit dans notre société. Nous devons nous protéger contre ces actions planifiées de déstabilisation. Chaque société est en train de s'armer contre cette nouvelle forme de guerre. Et la Belgique doit le faire, elle aussi.

Pourquoi avoir abandonné l'idée de créer une loi sur les "fake news" ?

Dans le rapport dont je parlais plus tôt, les experts ont observé ce qu'il se passe en Allemagne, où une telle loi est appliquée. On y oblige des sociétés privées telles que Facebook à supprimer dans les 24 heures les contenus litigieux publiés sur leurs plateformes au risque d'encourir une amende. Cette mesure a été évaluée négativement car elle n'a pas fonctionné. Comme je l'ai dit, ce n'est pas au gouvernement de décider ce qui est vrai ou pas mais dans ce cas, ce n'est certainement pas non plus à une société privée de le faire !

Entretien : Louise Vanderkelen

1

Belge sur cinq

Selon les chiffres du rapport "Reuters Institute Digital News Report 2018" pour la Belgique, seul un Belge sur cinq a des connaissances acceptables sur la façon dont on crée l'information et dont on la présente sur les médias sociaux. Le rapport révèle également que la moitié des Belges se dit préoccupée par les fausses informations et la désinformation en ligne.

"Cela m'a fait un peu rire parce que j'ai le sentiment que ce gouvernement MR/N-VA, dès qu'on le critique, dès que l'on relève ses incohérences, considère que c'est une fake news. La liberté en démocratie, c'est quand même de pouvoir critiquer !"

Elio Di Rupo (PS)

Faisant référence à la création du fonds de lutte contre les *fake news*, sur la RTBF.

Non

■ Une seule instance ne peut faire autorité sur la vérité. Chaque citoyen doit en effet pouvoir consulter différentes autorités expertes, mais aussi être à même de les questionner. En somme, “fact checker” les “fact checkers” est un processus collectif.

Erwan Lamy

Professeur de droit à l'École spéciale de commerce et d'industrie (Paris)

L'État Belge va créer un fonds pour financer des opérations de “fact checking”. C'est sain ?

La démarche elle-même de *fact checking* relève d'une forme de paternalisme. Cela introduit une sorte de “verticalisation” de la vérité. Il faut être clair : cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de vérité, pas d'expertise, ou de gens qui savent mieux que d'autres. Mais la démarche qui consiste à artificiellement légitimer un chemin privilégié à la vérité, ça ne marche pas.

Dans ce cas, à quelle autorité faut-il faire appel pour différencier le vrai du faux ?

La question est complexe: il faut qu'il y ait des autorités épistémiques, c'est-à-dire plusieurs instances faisant autorité sur le sujet. Mais cette autorité ne peut être imposée ou déclarée. Cela vaut aussi pour la presse, comme le “Décodex” du *Monde* par exemple, qui se pose en tant qu'autorité et dit: “je suis un journal, donc je suis légitime, etc.” Sa légitimité, on la tire de ses succès passés dans un domaine particulier, et cela n'immunise évidemment pas contre l'erreur.

Et concernant les États ?

Le problème, si on crée un fonds soutenant le *fact checking*, c'est que cela tend à réduire la légitimité des critiques qu'on peut adresser à une instance faisant autorité sur une question. Fondamentalement, la manière dont une société s'assure de la vérité ou de la fausseté de ses croyances est collective : c'est le fait de dire à untel qu'il dit une bêtise, il va me répondre que c'est moi qui dit une bêtise, puis on va échanger avec un troisième, et finalement, on va se mettre d'accord avec un quatrième, etc. En voulant centraliser l'autorité épistémique, on va contre cette dynamique.

Que faire, dans ce cas ? Qui croire ?

Il ne faut pas se focaliser sur le vrai ou le faux, mais sur l'idée que l'on a fait correctement son travail de vérification. Est-ce que je croise plusieurs sources pour vérifier ce que je dis ? Est-ce que je suis capable de critiquer mon propre point de vue ? Est-ce que je suis suffisamment exigeant avec moi-même ? C'est très différent de demander à d'autres de s'installer en arbitre du vrai et du faux.

Le fait de mettre des “outils” à disposition du citoyen pour “fact checker” de l'information, c'est un miroir aux alouettes ?

Le problème, c'est qu'il faudrait fact checker les fact checker. Il peut y avoir des “outils” pour se forger une opinion sur différents sujets. Mais ensuite, il faut être attentif à ce que ces outils ne soient pas un moyen de masquer une volonté de dire le vrai ou le faux. Et faire attention à ce que ces outils soient corrects. Pour prendre un exemple : l'International Fact-Checking Network avait diffusé un petit fascicule intitulé “Fred se méfie des fausses infos”. Et la première page disait : “Le truc, c'est de douter de tout ce que vous lisez sur les réseaux sociaux, des messages de vos amis et même de ceux que vous recevez dans le groupe Whatsapp de votre famille.” Cela semble avisé, mais en fait, douter de tout, c'est précisément ce que font les complotistes de tout poil. Ce n'est pas une protection contre les pires *fake news*...

Entretien : Clément Boileau

Des journalistes dans les classes

Environ 400 fois par an, l'association des journalistes professionnels envoie des formateurs dans les classes de 5^e et 6^e primaire, mais aussi dans le secondaire et le supérieur afin de sensibiliser les élèves au monde des médias et aux métiers du journalisme.

Mais depuis quelque temps, une problématique en particulier a pris de l'ampleur parmi les requêtes des sujets à traiter. “C'est vrai, confirme Martine Simonis, secrétaire générale de l'AJP, nous avons énormément de demandes d'enseignants à propos des *fake news*, en particulier sur les réseaux sociaux.” Le remède ? “Envoyer des bataillons de ‘super’ journalistes dans les classes.” L'écueil ? “Que tous ces journalistes soient eux-mêmes ‘super’formés...”